PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 7 février 2006, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Joël Boucher, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Normand Dufour, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Louise Séracino, Paul St-Amand, Line Tessier, Denise Tremblay, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

EST ABSENTE : madame Lucie Legault.

ABSENCES NOTIFIÉES : messieurs Joel Santos et Paul St-Onge.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux directrice générale, Claude Boivin, directrice générale adjointe et messieurs Jacques Beaudet, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

1.1 Accueil de M. Luc Lamoureux, commissaire élu à la circonscription n° 8

Le Secrétaire général, monsieur Alain Gauthier, confirme que suite à une élection partielle tenue le 4 décembre 2005, monsieur Luc Lamoureux a été élu dans la circonscription n°8. Monsieur Lamoureux a été assermenté le 14 décembre 2005.

Une déclaration écrite de son assermentation est déposée à l'annexe ACC-008-02-06.

Les membres du Conseil souhaitent la bienvenue à monsieur Lamoureux.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-150-02-06 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

   1.1. Accueil de M. Luc Lamoureux, commissaire élu à la circonscription n° 8.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour.

3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 novembre 2005 et du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2005.

4. Affaires en cours :

   4.1. Suivi à la dernière séance
   4.2. Rapport de la présidente.

5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles

   6.1. Fermeture de l'école J.-P.-Labarre à Varennes à compter de l'année scolaire 2007-2008 / Révision du Plan de répartition des élèves du secteur de Varennes
   6.2. Nomination d'un directeur général adjoint ou d'une directrice générale adjointe
   6.3. Consultation du MELS / allocations budgétaires 2006-2007
   6.4. Allongement de 90 minutes par semaine du temps d'enseignement au primaire à compter de l'année scolaire 2006-2007
   6.5. Règlement sur le Code d'éthique et de déontologie du commissaire / adoption
   6.6. Édifice Robert-Chartier sis au 480 boulevard Laurier à Mont-Saint-Hilaire / prolongation du bail de location
   6.7. Programme d'accès à l'égalité en emploi
   6.8. Démission pour retraite / personnel cadre
   6.9. Engagement de la directrice générale / décision à entériner
   6.10. Comité d'évaluation de la directrice générale
   6.11. Nomination d'une directrice adjointe d'établissement
   6.12. Poste de représentant des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep Édouard-Montpetit / appel de candidatures.

   7. Information :

   7.1. La réussite des élèves : quelques statistiques
   7.2. Immeubles excédentaires / état de situation
   7.3. Affectation des cadres d'établissement et de service / mise à jour au 3 février 2006
   7.4. Comptes rendus de comités de travail du Conseil / dépôt
   7.5. Rapport annuel 2004-2005 / dépôt.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 29 NOVEMBRE 2005 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 6 DÉCEMBRE 2005

C-151-02-06 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 novembre 2005 et ce, avec la modification suivante :

- au point 3, ajouter un paragraphe qui se lira comme suit :

« Les membres du Conseil décident de ne pas se prononcer sur la possibilité d'un lock-out ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-152-02-06 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2005 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivis à la dernière séance

Les directeurs de service et la directrice générale font rapport des suivis effectués suite aux séances du 29 novembre et du 6 décembre 2005.

4.2 Rapport de la présidente

La présidente, madame Suzanne Chartrand, passe en revue les principales activités et événements auxquels elle a participé depuis le 29 novembre dernier.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Fermeture de l'école J.-P.-Labarre à Varennes à compter de l'année scolaire 2007-2008 / Révision du Plan de répartition des élèves du secteur de Varennes

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Claude Sasseville, présente le dossier susmentioné.

Considérant le contexte et les principes directeurs énoncés dans la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant la préoccupation de la Commission scolaire de dispenser des services éducatifs de qualité à chacun de ses élèves;

Considérant le souci de la Commission scolaire de rendre le meilleur service éducatif possible aux élèves dans la limite des allocations allouées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Considérant l'intérêt de la Commission scolaire à tenir compte de l'application du renouveau pédagogique en structurant l'offre d'enseignement de manière à favoriser le travail d'équipe, les organisations par cycle et l'augmentation de la fréquence et de la durée des contacts avec les spécialistes et les ressources professionnelles dans ses écoles;

Considérant l'importance de la baisse des effectifs scolaires observée et prévue depuis l'année scolaire 2000-2001 jusqu'en 2009-2010 dans le secteur de Varennes;

Considérant qu'il est essentiel d'agir dans les meilleurs délais pour atténuer les impacts de la décroissance de la clientèle scolaire dans le secteur de Varennes;

Considérant l'économie récurrente réalisée en ressources financières, matérielles et humaines due à la fermeture d'un immeuble;

Considérant la recommandation favorable du comité de travail du Conseil des commissaires suite à l'analyse de l'ensemble des critères énoncés dans la Politique de maintien ou de fermeture des écoles de la Commission scolaire des Patriotes;

C-153-02-06 Il est proposé par madame Denise Tremblay :

que la Commission scolaire des Patriotes annonce aux différentes instances son intention de fermer l'école J.-P-Labarre, sise au 2250, boulevard Marie-Victorin, à Varennes, à compter du 1er juillet 2007.

que la Commission scolaire tienne deux rencontres auxquelles seront invités les membres des conseils d'établissement des écoles du secteur ainsi que les différentes instances prévues à la *Loi sur l'instruction publique* et à la Politique sur le maintien ou la fermeture des écoles de la Commission scolaire des Patriotes :

- une rencontre d'information publique le 22 février 2006,
- une audience publique le 12 avril 2006, ayant pour objectif de recevoir les avis;

qu'une décision soit prise par la Commission scolaire avant le 30 juin 2006, et ce, tout en tenant compte du résultat de la consultation et de la recommandation du comité de travail formé de commissaires dont ceux du secteur de Varennes, de la présidente du Conseil des commissaires, d'un représentant de la Direction générale et du directeur du Service de l'organisation scolaire ou son représentant.

Votent en faveur : 20
Vote contre : 1
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

Huis clos

C-154-02-06 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux que l'assemblée se poursuive à huis clos. Il est 20 h 20.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

C-155-02-06 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée redevienne publique. Il est 20 h 45.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est convenu de faire une pause. Il est 20 h 45.
Retour de la pause à 20 h 55.

Mesdames et messieurs les commissaires conviennent de traiter les points 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8 et 6.9 avant le point 6.2.

6.3 Consultation MELS / allocations budgétaires 2006-2007

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

Considérant la consultation du MELS sur une proposition d'allocation budgétaire à compter de 2006-2007;

C-156-02-06 Il est proposé par madame Johanne de Villers de faire connaître au MELS les commentaires et recommandations suivants :

- La base de calcul de l'allocation théorique semble réaliste et convenir à la réalité de notre milieu.

- Norme d'allocation
  L'allocation devait être établie à 100% a priori, sans égard aux dépenses prévues, car il ne sera pas toujours évident de départager une augmentation de coûts associée à l'allongement du temps d'enseignement, d'une augmentation des coûts associée à une modification de l'organisation scolaire d'une école, d'un secteur, etc.

- Certains éléments devraient être bonifiés, tels :

  Autres dépenses éducatives : prendre en considération certaines catégories d'élèves à risque tels les troubles du comportement qui nécessitent beaucoup d'interventions par du personnel technique;

  Services de garde : indexer l'allocation de base compte tenu que la contribution maximale permise demandée aux parents demeure à 7 $ par jour;

  Enseignement au préscolaire : harmonisation du régime pédagogique du préscolaire avec le primaire au niveau du temps d'enseignement et ajustement des subventions en conséquence.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Allongement de 90 minutes par semaine du temps d'enseignement au primaire à compter de l'année scolaire 2006-2007

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Claude Sasseville, présente le dossier susmentionné.

Considérant la responsabilité de maintenir des services éducatifs de qualité pour l'ensemble des élèves de la Commission scolaire des Patriotes ;

Considérant que l'agencement des horaires des écoles est indissociable de l'organisation du transport scolaire ;

Considérant les contraintes d'organisation du transport scolaire à la Commission scolaire des Patriotes ;

Considérant l'obligation de respecter le cadre financier de la Commission scolaire des Patriotes ;

Considérant les avis et commentaires émis par les diverses instances consultées ;

Considérant la recommandation conjointe du Comité de travail du transport scolaire et du Comité de travail de l'organisation scolaire ;

C-157-02-06 Il est proposé par monsieur Alain Villemure :

de retenir, pour la mise en application de l'ajout de temps d'enseignement au primaire, le modèle d'agencement des horaires décrit ci-dessous :

SECTEUR EST

	Entrée	Sortie
Préscolaire	8 : 00	14 : 00
Primaire	8 : 00	15 : 15
Secondaire		
Ozias-Leduc	9 : 15[1]	16 : 00
Polybel	9 : 15[1]	16 : 00
Collèges privés		
St-Hyacinthe	9 : 00	16 : 15
St-Hilaire	9 : 30	16 : 45

Ajout de 15 minutes à l'horaire 2005-2006.

Horaire du transport :

Préscolaire : maintien de l'horaire 2005-2006.
Primaire : entrée des élèves à 8 : 00 et sortie des élèves à 15 : 15.
Secondaire : entrée et sortie retardée de 15 minutes.

[1] L'heure d'entrée pourrait demeurer la même qu'en 2005-2006, mais il y aurait possiblement des coûts supplémentaires de surveillance.

Collèges privés : sortie retardée de 15 minutes.

SECTEURS CENTRE ET OUEST

	Entrée	Sortie
Préscolaire	8 : 30	14 : 30
de la Passerelle du Boisé	9 : 15	15 : 30
Primaire	8 : 30	15 : 45
Secondaire		
De Mortagne	7 : 50	14 : 45
du Mont-Bruno	8 : 15	14 : 40
de Chambly	8 : 00	14 : 35
F.-Williams	8 : 15	14 : 50
du Grand-Coteau	9 : 15[2]	16 : 15
le Carrefour	9 : 30[2]	16 : 15
É. Internationale	9 : 45[2]	16 : 20
Collèges privés		
Longueuil	9 : 30	16 : 45
Saint-Paul	9 : 30	16 : 45
Ste-Trinité	9 : 30	16 : 45

Ajout de 15 minutes à l'horaire 2005-2006.

Horaire du transport :

Préscolaire : maintien de l'horaire 2005-2006.
Primaire : entrée des élèves 8 : 30 et sortie des élèves à 15 : 45.
Secondaire :

- De Mortagne, du Mont-Bruno, de Chambly, François-Williams : maintien de l'horaire 2005-2006.
- du Grand-Coteau, le Carrefour, Éducation internationale : entrée et sortie des élèves retardée de 15 minutes.

[2] L'heure d'entrée pourrait demeurer la même qu'en 2005-2006, mais il y aurait possiblement des coûts supplémentaires de surveillance.

Collèges privés : sortie retardée de 15 minutes.

Votent en faveur : 20
Vote contre : 1
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

6.5 Règlement sur le Code d'éthique et de déontologie du commissaire / adoption

Le responsable du Comité du code d'éthique et de déontologie, monsieur Marc-André Lehoux, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant que selon l'article 392 de la loi, un avis public a été publié dans les délais prescrits par la loi ;

C-158-02-06 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter le règlement sur le *Code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Patriotes* et ce, tel que déposé à l'annexe ACC-009-02-06.

Votent en faveur : 21
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

6.6 Édifice Robert-Chartier sis au 480 boulevard Laurier à Mont-Saint-Hilaire / prolongation du bail de location

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le bail de location existant ;

Considérant l'intention du CLSC-CHSLD des Patriotes de prolonger ledit bail de 15 mois ;

Considérant l'ajustement des coûts de location en fonction de l'évolution des valeurs locatives ;

C-159-02-06 Il est proposé par monsieur Normand Dufour de prolonger le bail de location susmentionné pour une durée de 15 mois débutant le 1er juillet 2006, aux mêmes conditions que celles décrites au bail existant, sauf pour les clauses monétaires qui seront réajustées de la façon suivante :

- loyer de base : 8,25 $ du pi^2
- loyer additionnel : 2,65 $ du pi^2
- chauffage, climatisation, électricité : 2,61 $ du pi^2 au 1er juillet 2005 indexé en fonction des augmentations tarifaires d'Hydro-Québec.

Par la même résolution, il est convenu de verser les revenus de cette location au budget de fonctionnement de la Commission scolaire et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tout document qu'elles jugeront utile pour donner plein effet aux présentes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Programme d'accès à l'égalité en emploi

Le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Sylvain St-Jean, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'entrée en vigueur de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes, à titre de membre du réseau de l'éducation, fait partie des organismes visés par l'application de cette loi;

Considérant le désir de la Commission scolaire des Patriotes de favoriser l'accès à l'égalité en emploi des quatre groupes visés par la loi;

Considérant les démarches en cours à la Commission scolaire des Patriotes depuis l'automne 2002, démarches orientées vers l'élaboration d'un programme d'accès à l'égalité en emploi;

Considérant les consultations effectuées auprès des deux associations de cadres et des trois syndicats de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant les retours de consultation dont la synthèse est jointe en annexe à la présente résolution;

Considérant l'étude du dossier effectuée par le Conseil des commissaires lors d'une séance de travail tenue le 15 novembre 2005;

C-160-02-06 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian :

- d'adopter le Programme d'accès à l'égalité en emploi de la Commission scolaire des Patriotes déposé à l'annexe ACC-010-02-06;

- de mandater la directrice générale, assistée du directeur du Service des ressources humaines, pour mettre en application ledit programme au moment où la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse confirmera sa conformité et pour y apporter les correctifs qu'elle demandera à la Commission scolaire de faire, s'il y a lieu.

Votent en faveur : 20
Vote contre : 1
S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

6.8 Démission pour retraite / personnel cadre

La directrice générale adjointe, madame Claude Boivin, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande de monsieur Denis Beauchamp ;

C-161-02-06 Il est proposé par monsieur Alain Villemure de prendre acte de la démission pour retraite de *monsieur Denis Beauchamp*, directeur à l'école le Rucher, laquelle démission sera effective le 8 mars 2006. Son dernier jour travaillé a été le 23 décembre 2005.

Que les conditions de départ de monsieur Beauchamp soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Que des remerciements lui soient adressés au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 Engagement de la directrice générale / décision à entériner

La présidente, madame Suzanne Chartrand, présente le dossier susmentionné.

Considérant le départ à la retraite de madame Monique Hébert en date du 13 janvier 2006 ;

Considérant l'entrée en fonction de madame Normande Lemieux au poste de directrice générale en date du 6 février 2006 ;

C-162-02-06 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'entériner rétroactivement l'engagement de madame Monique Hébert au poste de directrice générale temporaire, pour la période du 14 janvier 2006 au 5 février 2006 inclusivement.

Que les conditions d'emploi de madame Hébert soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Nomination d'un directeur général adjoint

Considérant le départ du directeur général adjoint, monsieur Yvan Gauthier ;

Considérant la démarche de sélection entreprise par la Commission scolaire afin de pourvoir le poste de directeur général adjoint ou directrice générale adjointe ;

Considérant la recommandation formulée par le Comité de sélection constitué pour combler ce poste ;

C-163-02-06 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de procéder à la nomination de *monsieur Joseph Atalla* au poste de directeur général adjoint, et ce à compter du 13 mars 2006.

Que le mandat de monsieur Atalla soit d'une durée indéterminée.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 Comité d'évaluation de la directrice générale

Nombre de membres

C-164-02-06 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que le nombre de membres du Comité d'évaluation de la directrice générale soit établi à *«un maximum de 7»*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nomination de deux scrutateurs

C-165-02-06 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de nommer messieurs Pierre Charland et Claude Sasseville à titre de scrutateurs pour cette élection.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur appel à main levée, huit candidats se proposent aux postes de membre du Comité d'évaluation de la directrice générale, soit : mesdames et messieurs Jean-François Rabouin, Manon Handfield, Yvan Rioux, Claude Henri, Alain Villemure, Luce Deschênes Damian, Line Tessier et Johanne de Villers.

Clôture de la période des mises en candidature

C-166-02-06 Il est proposé par monsieur Yvan Noël de clore la période des mises en candidature.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Un scrutin secret a lieu et l'on procède au décompte.

C-167-02-06 Il est proposé par madame Suzanne Chartrand de traiter les divers points de l'ordre du jour durant le décompte des votes.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.11 Nomination d'une directrice adjointe d'établissement

La directrice générale adjointe, madame Claude Boivin, présente le dossier susmentionné.

Considérant le respect de la Politique de gestion des cadres dans la recherche d'un candidat pour combler le poste ;

Considérant que toutes les étapes du processus de sélection pour l'engagement d'un directeur adjoint d'établissement ont été dûment suivies ;

C-168-02-06 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de procéder à l'engagement de *madame Diane Baillargeon* au poste de directrice adjointe d'établissement et ce, à compter du 16 février 2006, le tout conformément au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.12 Poste de représentant des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep Édouard-Montpetit / appel de candidatures

C-169-02-06 Il est proposé par monsieur Paul St-Amand de désigner monsieur Paul St-Onge, commissaire, à titre de candidat au poste de représentant des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep Édouard-Montpetit.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION

7.1 La réussite des élèves : quelques statistiques

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Jacques Beaudet, présente le dossier susmentionné. Des échanges ont cours sur ce dossier.

C-170-02-06 Après le dépouillement du vote secret, il est proposé par madame Denise Tremblay de confirmer la composition du Comité d'évaluation de la directrice générale comme ci-après : mesdames et messieurs les commissaires Jean-François Rabouin, Claude Henri, Alain Villemure, Luce Deschênes Damian, Manon Handfield ; madame Diane Miron, représentante du Comité de parents et madame Suzanne Chartrand, présidente.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2 Immeubles excédentaires / état de situation

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné. Les membres échangent sur les nouvelles exigences du MELS en matière d'aliénation d'immeubles.

7.3 Affectation des cadres / mise à jour au 3 février 2006

La directrice générale adjointe, madame Claude Boivin, présente la dernière mise à jour de la liste d'affectation des cadres.

On demande que les commissaires du secteur concerné soient informés des nouvelles nomination ou affectations des cadres d'établissement.

7.4 Comptes rendus de comités de travail du Conseil / dépôt

Des documents sont déposés.

7.5 Rapport annuel 2004-2005

Des documents sont déposés.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Mesdames et messieurs les commissaires s'entretiennent des sujet suivants :

- soirée consacrée au départ à la retraite de Mme Monique Hébert;
- document du MELS sur l'intervention policière dans les écoles;
- état parfois déplorable du drapeau du Québec hissé devant les écoles.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-171-02-06 À 22 h 50, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

_____	_____
présidente	secrétaire général

AG/ag